

**La Présidente de Nantes Université**

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n° 2024-1038 du 6 novembre 2024 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

**VU** le décret n°2023-106 du 16 février 2023 relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

**VU** la délibération du Conseil d'Administration n° CA\_220520-03 du 20 avril 2022 approuvant la création du Comité Social d'Administration de Nantes Université ;

**VU** les résultats du scrutin du 8 décembre 2022 ;

**VU** les résultats des élections pour le conseil d'administration du 27 novembre 2025 ;

**VU** les modifications apportées à la composition du CSA en date du 5 janvier 2023, du 24 mars 2023, du 3 octobre 2023, du 6 novembre 2023, du 30 novembre 2023, du 9 janvier 2024, du 29 novembre 2024, du 20 mars 2025, du 10 septembre 2025 ; du 20 janvier 2026

**ARRÊTE :****ARTICLE 1 : Sont désignés au titre des représentants de l'administration au Comité Social d'Administration :**

La Présidente de Nantes Université ou son représentant, le Premier vice-président en charge du Conseil d'Administration, ressources humaines et financières, dialogue social  
La Directrice Générale des Services ou son représentant, le Directeur Général Adjoint des Services.

**ARTICLE 2 : Sont désignés au titre des représentants du personnel au Comité Social d'Administration de Nantes Université :****Au titre de l'UNSA :**

Membres titulaires	Membres suppléants
Cyrille BROCHARD	Véronique NÉNON
Céline DRONNEAU	Thibaut ROBIOU DU PONT
Stéphane TELETCHA	Claire FLANDRIN

**Au titre de la CGT FERC SUP Nantes Université - SUD Education :**

Membres titulaires	Membres suppléants
Angela TESSE RAGOT	François POUPET
Christèle ALLES	Jean RIVIERE

**Au titre du CFDT EFRP :**

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle BARBELIVIEN-SLIMANI	Benoît MOREAU
Guy LOUARN	Eric SUET

**Au titre de la FSU :**

Membres titulaires	Membres suppléants
Samuel GUICHETEAU	Pierre-Emmanuel PETIT
Caroline PROUST	Virginie MAZE

**Au titre de la FNEC FP FO :**

Membres titulaires	Membres suppléants
René RICHARD	Christophe LATIMIER

**ARTICLE 3 :** La Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social assiste également aux séances du Comité Social d'Administration.

**ARTICLE 4 :** Le mandat des représentants du personnel au Comité Social d'Administration, d'une durée de quatre ans, court à compter du 1er janvier 2023.

**ARTICLE 5 :** **Sont désignés au titre des représentants des usagers lorsque l'instance se réunit en formation élargie :**

**Au titre de « Union pirate, contre la précarité et l'extrême droite : Antifasciste, solidaire, écolo & féministe » :**

Membre titulaire	Membre suppléant
Théophile POUILLOT-CHEVARA	Gabriel CADEAU-FLAUJAT

**Au titre de « Solidaires Etudiant-e-s syndicat de luttes contre la précarité et l'extrême droite ! »**

Membre titulaire	Membre suppléante
Martin PITON	Apolline HIS

**Au titre de « BOUGE TON CAMPUS avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes » :**

Membre titulaire	Membre suppléant
Lucas CHAUVEL	<i>En cours de désignation</i>

**ARTICLE 6 :** Le Service de Santé des Étudiants assiste également aux séances du Comité Social d'Administration élargi aux étudiants.

**ARTICLE 7 :** Le mandat des représentants des usagers, membres du Comité Social d'Administration, d'une durée de deux ans, court à compter du 16 décembre 2025.

**ARTICLE 8 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 12 février 2026

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT